

PRÉSENTATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT PRESTIGE

Rencontre citoyenne

14 juin 2022



Présentations

- **Valérie Doyon**, conseillère municipale - district 6
- **Robert Chicoine**, directeur à la Direction de l'urbanisme durable
- **Raphaël Beauséjour**, chef de division infrastructures, Direction du génie
- **Dany Tremblay**, consultant, *Urbaniste-Conseil inc.*
- **Gaétan Breault**, promoteur



Terrebonne
Une histoire de vie

Déroulement de la soirée

1. **Mot de bienvenue**
2. **Mise en contexte**
3. **Présentation du projet – promoteur**
4. **Prochaines étapes**
5. **Période de questions et commentaires**



Terrebonne
Une histoire de vie

Mot de bienvenue

- **Valérie Doyon** conseillère municipale - district 6



Terrebonne
Une histoire de vie

Mise en contexte : historique

- **Août 2012** : Dépôt d'une demande de développement pour les lots 2 922 079 et 2 922 088 pour 38 terrains à construire;
- **Octobre 2015** : Suite aux commentaires reçus de la part des résidents du secteur, le projet fut refusé par le comité exécutif pour les raisons suivantes:
 - Aucune zone tampon dos aux résidences actuelles n'est prévue sur les terrains du promoteur;
 - Les terrains prévus n'avaient pas une superficie comparable aux terrains existants dans le boisé de la Pinière.
- **Novembre 2020**: Dépôt d'une demande de développement pour 26 terrains à construire;



Terrebonne
Une histoire de vie

Mise en contexte : zonage

- Le projet se retrouve à l'intérieur de la zone 8963-63, soit la même que pour tout le secteur du boisé de la Pinière.
- Les nouvelles constructions seront donc assujetties aux mêmes normes et critères que pour les résidences existantes (règlement #1001-258 en vigueur depuis octobre 2017):
 - Habitation unifamiliale isolée 1 ou 2 étages;
 - Occupation maximale d'un terrain : 25 %;
 - Charte architecturale de type C (grand gabarit);
 - Superficie minimale des terrains : 1000 m²;
 - Encadrement de certains éléments comme les cordes à linge, les motorisés, abris d'hivers, et piscines hors terre.



Mise en contexte : infrastructures



- Réseau pluvial:
 - Régularisation du réseau d'égout pluvial du secteur existant.



- Réseau d'aqueduc:
 - Bouclage de l'aqueduc.



- Réseau routier:
 - Désenclaver un secteur à la circulation;
 - Favoriser la mise en place de mesures de modération pour limiter un transit véhiculaire itinérant.

Images tirées de :
- Cobamil.ca
- Ici.radio-canada.ca
- Transports.gouv.qc.ca



Terrebonne
Une histoire de vie

Présentation du projet (promoteur)



Terrebonne
Une histoire de vie

Prochaines étapes

- Réalisation des études d'avant-projet (infrastructures);
- Préparation des plans et devis pour l'ensemble du développement;
- Réalisation des protocoles d'entente (selon le phasage du projet);
- Travaux d'infrastructures (selon le phasage du projet);
- Dossiers de PIIA pour validation architecturale des constructions par le comité exécutif;
- Émission des permis de construction.



Terrebonne
Une histoire de vie

Période de questions et commentaires



Terrebonne
Une histoire de vie

Merci



Terrebonne

Une histoire de vie